



Préparons avec Madou ...

Théâtre'Actif : "Les tirailleurs sénégalais"

Réalisé dans le cadre de la quinzaine "Grenoble contre le Racisme et pour la Fraternité" en partenariat avec l'Association des Etudiants et Stagiaires Sénégalais de Grenoble (<http://aessg.free.fr/>)

Le Théâtre'Actif constitue l'une des trois gammes de méthodes interactives de formation développées par Afric'Impact (outre le Simul'Actif et le Palabr'Actif). Il permet à toute structure (associative, éducative, ...) de sensibiliser un public divers (néophyte ou non) sur un thème particulier exploité, à chaque fois, à travers une série de six séances possibles.

Un nom ...

Traditionnellement, dans presque toute l'Afrique, à un moment donné de la journée vient le temps du **thé**. C'est notamment à cette occasion que du temps est consacré à la *palabre*, sur toutes sortes de sujets de façon très conviviale. Cet instant important et attendu d'échange partagé est donc offert par cette période *attractive* (!) de prise du thé.

Il arrive qu'en France, dans nos milieux associatifs, soient organisés des cafés philosophiques, politiques ou équitables. S'appuyant sur ces expériences, Afric'Impact (A.I.), en partenariat avec diverses associations, a développé un concept de *thé éducatif* axé sur des pratiques théâtrales interactives de sensibilisation issues, surtout, de l'Afrique de l'Ouest ... Cela aurait pu être le *Thé-Attractif*, mais c'est plutôt le **Théâtre'Actif** !

Une pratique ...

Dans le prolongement de sa volonté d'*utiliser* et de *valoriser* plusieurs techniques d'animations en provenance d'**Afrique**, A.I. a pensé exploiter les pratiques de théâtre communément regroupées autour du vocable "*d'Intervention Sociale*" (réunissant le Théâtre-Forum, le Théâtre-Action, le Théâtre pour le Développement, ...) telles qu'elles sont assez connues et usitées sur ce continent. En effet, l'*intérêt* de ces pratiques éducatives est évident : organisation facile, coût marginal, interactivité progressive, simulation formatrice, déclinaison infinie, reproductivité simple, ...

Il s'agit, pour A.I., de compléter son **apport** de formation au petit monde de l'E.A.D. (jusqu'alors composé de jeux de simulation créés ou adaptés, de fiches éducatives diverses et variées, de fonds documentaires thématiques et géographiques, ...) par une *contribution expérimentale* et la *mise à disposition* d'un outil simple et nouveau : le Théâtre'Actif, synthèse de plusieurs pratiques de théâtre sensibilisateur utilisées de partout.

Le **but** étant, ainsi, de proposer, par exemple, un riche complément, une introduction interactive, une vraie alternative, une méthode ludique, ... respectivement, à une conférence publique, à un débat collectif, à un cours magistral, à une animation classique, ...

Ainsi, le Théâtre'Actif constitue une pratique permettant, à **toute structure** associative ou d'enseignement, de *toucher plus de monde*, de *rendre plus vivantes et interactives leurs interventions* et de faire de leurs participants, précédemment simples spectateurs, de *véritables acteurs*.

Des séances ...

Pour ce faire, A.I. a distingué 5 (+1) *séances* possibles de Théâtre'Actif :

- 0) **Théâtre-Information** avec des acteurs (c'est à dire des individus alors "animateurs" ne faisant pas partie du public) suivi d'aucun débat, donc sans aucune sorte d'interactivité (c'est, pour nous, le niveau zéro) ;
- 1) **Théâtre-Réunion** avec des acteurs qui jouent une scène suivie d'un échange, d'une discussion, d'un débat avec la salle (c'est le Théâtre-Forum classique ouest-africain, celui de nos partenaires burkinabé) ;
- 2) **Théâtre-Scission** avec des acteurs dont le jeu est coupé à un moment donné. Une discussion s'ouvre avec le public qui choisit entre deux, la poursuite de la pièce (et échanges finaux : "Et si on avait choisi ...") ;
- 3) **Théâtre-Direction** avec des acteurs "confirmés" (qui n'ont pas peur !), qui débent une pièce mais qui se trouvent ensuite dirigés par des individus appartenant au public et leur chuchotant leurs interventions ;
- 4) **Théâtre-Intervention** avec des acteurs qui jouent une pièce mais qui peuvent être remplacés physiquement par des membres de la salle motivés (c'est, notamment, le Théâtre de l'Opprimé latino-américain) ;
- 5) **Théâtre-Participation** avec uniquement des participants du public qui se relaient pour orienter et faire vivre une pièce improvisée (mais avec un contexte imposé) et argumentent (c'est le "Théâtre Impro").

Des Fiches ...

Pour autonomiser la pratique de ce nouveau support de formation, A.I. crée, pour chaque thème, quatre principaux types de Fiches :

Une **Fiche Formation** (ou Initiatique) visant à *préparer* une équipe tentée par l'expérience de l'animation de séances de Théâtre'Actif sur ce que constitue cette pratique, sur ses origines africaines ou autres, ... C'est, en fait, celle que vous lisez actuellement. Page 1 - F.I. n°05.852a.

Une **Fiche Documentation** (ou Ethique) visant à *réfléchir* sur le thème défini (en amont ou en aval). Ceux choisis par A.I. désirent informer sur les *actes méconnus de la France en Afrique*. Elle se compose aussi des repères que l'animateur donnera en tout début. Page 2 - F.E. n°05.852b.

Une **Fiche Animation** (ou Logistique) visant à *orienter* les acteurs et à mettre en scène le thème donné sous la forme de dialogues sur deux pages. La première introduisant contexte, personnages et scène jouée, la seconde ses deux poursuites possibles. Page 3/4 - F.L. n°05.852c.

Une **Fiche Production** (ou Analytique) visant à *restituer* et à *évaluer* en fin de formation peut être le résultat du travail éducatif accompli à chaque fois, quelque soit le thème de la pièce ou le type de séance choisis (feuille restituée à l'équipe d'animation). Feuille volante - F.A. n°05.852d.

Les *Fiches Thématiques* n°00.392 ("Théâtre utile" africain : spectacle citoyen interactif) et n°03.670 (Théâtres d'Interventions Sociales au Burkina) peuvent aussi être laissées aux participants. De même, d'autres Fiches Educatives (Thématiques, Pédagogiques, ...) peuvent leur être données en fonction des thèmes abordés.

Une organisation ...

Les différents types de séances Théâtre'Actif proposés sont classés par **degrés d'interactivité** possible et de maîtrise du thème concerné. On ne distingue, en fait, que cinq séances véritablement, car seule la première (Théâtre-Information) n'est ni interactive, ni suivie ou accompagnée de l'*échange* qui fonde le sens de la création de ce support de formation.

Ainsi, plus le public connaît le sujet abordé, plus il a le **désir d'intervenir** (et plus l'échange se réalise pendant la pièce et non une fois terminée). D'autant que le texte des pièces est conçu pour titiller les participants qui connaissent le thème, notamment par certaines provocations. De là, le choix du type de séance, plus ou moins interactive, est à faire *avant*.

Ce choix établi et les participants présents, l'*animateur* débute le temps de formation par une explication sur son **déroulement** qui diffère d'une séance à l'autre. En effet, dans le cadre du *Théâtre-Réunion* (1), le choix de l'une des deux poursuites de la pièce -page 4- est fait dès le commencement ; pour le *Théâtre-Scission* (2), l'animateur intervient en fin de page 2, offre le choix aux participants de développer telle ou telle poursuite et fait revenir le public sur celle qui n'a pas été choisie lors de l'échange final ; au niveau du Théâtre-Direction (3), il organise les allers et venues des participants qui souhaitent que les acteurs interviennent sur certains points ; et si concernant le *Théâtre-Intervention* (4) cet animateur s'efface peu à peu, au *Théâtre-Participation* (5), il tend à devenir transparent !

Éléments essentiels de l'organisation sont les **chaises**. L'action se développe autour de ce simple mobilier. Les acteurs se positionnent debout derrière leur dossier (sur lesquels peuvent être fixés des tasseaux en carton présentant l'identité des personnages) mis en arc de cercle devant le public. Seul l'acteur(/ participant) présent derrière une chaise peut prendre la parole. Il la laisse ensuite lorsqu'il pense avoir fini son intervention. Ces chaises sont aussi un moyen pour "protéger" les participants et *faciliter leur intervention*. Elles offrent un rempart sécurisant et leur évite de jouer physiquement leurs personnages. Enfin, une chaise est laissée vide pour interpréter, éventuellement, un autre rôle (candide, ...).

Pour finir, les **textes** des dialogues peuvent être lus par les acteurs(/co-animateurs) car ceux-ci ne sont censés être ni des acteurs salariés de la Comédie Française, ni des Docteurs Es Crimes français en Afrique !

Etudions avec Madou ...

Note : Fiche réalisée en 1998



"Tirailleurs Sénégalais" et autres combattants africains

Beaucoup d'Africains se sont battus pour la France. En effet, les habitants de l'Afrique francophone participèrent très largement aux guerres livrées par la France durant le 20^{ème} siècle. C'est ainsi que plusieurs membres de la famille de Madou sont morts dans ces conflits ...

Glorieux durant la 1^{ère} guerre mondiale ...

J'ai perdu mon arrière grand-père en 1914, quelque part sur la frontière franco-belge, lors de la *première guerre mondiale*. J'ai perdu mon grand-père en 1940 et un grand oncle en 1944 lors de la *seconde guerre mondiale*. Tous trois étaient des soldats originaires du Soudan (l'ancien Mali) mais portaient le nom de "Tirailleurs sénégalais".

Créés en 1857 par Louis-Léon Faidherbe, un moment gouverneur du Sénégal pendant la *colonisation française* de l'Afrique, les tirailleurs sénégalais sont d'abord employés par le gouvernement de la France et son *armée* à lutter contre les peuples africains *résistant* à cette colonisation.

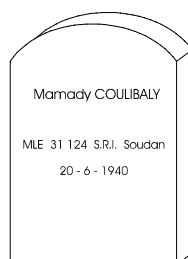
Puis, l'Etat français fait appel à eux dès le début du *premier grand conflit mondial* qui l'oppose, pour l'essentiel, à l'Allemagne. Sénégalais, Dahoméens (béninois), Voltaïques (burkinabés) ... et Soudanais (maliens) dont mon aïeul se portait volontaires. Mais d'autres africains seront parfois enrôlés d'office ! Plus de **130 000** traversent la Méditerranée pour se battre dans le froid et la boue des tranchées d'Europe jusqu'en 1918. Au final, **30 000** d'entre eux mourront et **30 000** autres reviendront blessés dans leur pays.

Reconnus pour leurs **valeurs**, ces troupes noires auront grandement contribué à la victoire. Elles joueront une part encore *plus décisive* au cours du second conflit mondial.

Sauveurs durant la 2^{ème} guerre mondiale ...

80 000 tirailleurs sénégalais participent à cette guerre très meurtrière. Ils s'engagent car, cette fois-ci, ils espèrent vraiment qu'en versant "le **même sang**" que les français blancs, ils obtiendront les "**mêmes droits**" qu'eux !

Néanmoins, les combats débutent mal pour le camp des Alliés. Lors de la grande *débauche* du printemps 1940, 128 soldats africains sont placés près de **Chasselay** afin de retarder l'inévitable entrée de l'armée allemande dans la ville de **Lyon**, alors que l'ensemble des troupes françaises se *replie* au loin.



Luttant à cent contre un, puis privés de munitions, ils se rendent le 20 juin 1940, deux jours avant la signature de l'**armistice**. Une fois désarmés, ils sont mitraillés puis *écrasés* par les chars des nazis. Ils reposent, depuis, en paix dans un *cimetière* africain proche de Chasselay. Le père de mon père était l'un d'**EUX** (voici sa tombe en bas à gauche).

La France est *défaite*. Son armée est anéantie. Elle perd tout **espoir** de recouvrir sa liberté. C'est sans compter sur le général de Gaulle, les résistants et ... *les Africains*.

Grâce aux ressources *humaines* du continent africain, resté pour partie libre, la "**plus grande**" France agit aux côtés des anglais et des américains. Non seulement nombre de batailles sont remportées mais les français de métropole *redressent*, ainsi, peu à peu *la tête*.

Oubliés ensuite !

Mon grand-oncle connaît un sort encore plus *injuste* que son frère. En 1944, les forces alliées *progressent* et volent de **succès** en succès. Elles secourent sur leur passage qui les mène à *Berlin*, des soldats africains, comme lui, enfermés dans des camps de **prisonniers**.

Renvoyé au Sénégal sans cérémonies, il se trouve cantonné dans le camp de **Thiaroye**, un hameau sénégalais non loin de Dakar. Là, en compagnie de camarades, jour après jour et avant de revenir au village, il attend son *dû*. Autrement dit, ce que la Nation française lui a **promis** en échange de s'être battu et d'avoir subi l'emprisonnement durant tant d'années pour elle. Tout ce qu'il reçoit ce 1^{er} décembre 1944, c'est une **balle** tirée par des militaires français pour ... "*mutinerie*" !

Trois costumes, trois pantalons amples, trois chéchias et trois ceintures en étoffe rouge et quelques **médailles**, voilà *tout* ce que mon père a reçu de la France. Seul son autre oncle Moussa, tirailleur sénégalais de 1951 à 1954 pendant la *guerre d'Indochine*, reçoit tous les six mois sa **pension** d'ancien combattant et de médaillé militaire qui s'élève à quelques centaines de francs ... Triste France ...

Sources : "Les légions noires" - I. B. KAKE - A.B.C. / N.E.A. - 1976
"Les batailles africaines célèbres" - I. B. KAKE - 1976
"Lexique : Colonisation fr." - J. MARTIN - Dalloz - 1988
"La France au temps des colonies" vidéo - Sirpa - 1994
+ Documents de l'Association des Travailleurs Sénégalais 38

Plus Loïn : "Les tirailleurs sénégalais" vidéo - SEDOUY - 1991
"Les combattants africains ..." vidéo - DUSSAUX - 1984
"Les tirailleurs d'ailleurs" vidéo - IVANGA
"Soldats noirs (L'histoire oubliée)" vidéo - DEROO



Mon grand-père Mamady en tenue de "Tirailleur sénégalais"



Orientons avec Madou ...

Pièce de Théâtre'Actif : "Les tirailleurs sénégalais"

CONTEXTE :

Nous sommes dans une salle de Travaux Dirigés de l'Université grenobloise Pierre Mendès-France, en cours de Licence d'Economie Internationale. Il est 9h.20, l'enseignant n'est toujours pas là. Une discussion débute entre certains étudiants ... (... présentation des personnages)

ACTE 1/2 : Première partie commune de la pièce

Richard : Hier soir en rentrant d'un concert, je suis tombé sur la fin d'un reportage télé sur France 3. Ça parlait des Tirailleurs Sénégalais. J'ai pas tout compris. Dis-moi, Salif, toi, tu n'es pas Sénégalais ? Alors, c'est quoi les Tirailleurs Sénégalais !?!

Salif : C'est une très bonne question ! Les Tirailleurs dits Sénégalais étaient des soldats de l'armée française qui venaient en fait de presque toute l'Afrique. On aurait, plutôt, du dire Tirailleurs Africains. Mais, si on les nommait Sénégalais, c'était parce que les premiers tirailleurs étaient Sénégalais. De plus, l'essentiel de ces soldats volontaires africains a toujours été Sénégalais.

Badara : Oulah ! Volontaires ? Tu as vu ça où ?? Nos pères ont été enrôlés de force par des recruteurs coloniaux français pour servir de chair à canon sur les champs de bataille des guerres de Blancs : Première Guerre Mondiale, Seconde Guerre Mondiale, Indochine, Algérie, ... et toutes ces guerres qui n'étaient pas les nôtres.

Richard : Mais si elles étaient mondiales ces guerres, vous étiez donc bien concernés ... ?

Alain : Voyons Richard ! J'imagine que tu sais quelle était la situation du continent africain. Ces territoires étaient des colonies sous domination européenne. Le choix de participer ou non à ces conflits ne leur était pas laissé.

Salif : Rectification ! Mon grand-père était tout à fait volontaire pour rejoindre l'armée française en décembre 1939. C'est vrai, qu'à l'époque on lui avait promis qu'en se battant aux côtés des Français d'Europe, il obtiendrait les mêmes droits qu'eux. Et cela s'est avéré être un mensonge.

Badara : Tout en respectant ton ancêtre, je trouve qu'il était un naïf. Des promesses identiques avaient été faites aux Africains des colonies françaises en 1914 ... sans avoir été tenues.

Richard : Je ne sais pas, mais peut-être que ces promesses n'ont pas été respectées parce que les Tirailleurs Africains ne se sont pas bien battus. Après tout, ce sont les Américains qui ont sauvé la France et pas les Africains ! Et puis, ce terme de Tirailleurs est un peu étrange : "ceux qui tirent ailleurs". N'est-il pas, plutôt, le symbole de l'inefficacité des troupes africaines ?

Alain : Pas du tout ... l'explication est historique : les tirailleurs étaient constitués en pelotons qui tiraient collectivement et n'avaient pas forcément pour tâche de viser une cible précise.

Badara : Ecoute Richard ... pendant que les Français fuyaient très vite vers le Nord de la France au printemps 1940, ce sont, notamment, les Tirailleurs Africains qui ont couvert leur débâcle. Beaucoup y ont laissé leur vie, tel l'un de mes grands-oncles, qui est d'ailleurs enterré non loin d'ici, à Chasselay ... (coupé)

PERSONNAGES (à copier sur des tasseaux placés sur les chaises) :

Salif :

Sénégalais. Est arrivé en France voici deux ans. Se dit réaliste "Les Africains sont les principaux responsables de leur misère"

Badara :

Sénégalais. Est arrivé en France voici huit ans. Assez virulent "Les Français sont responsables de tous les maux de l'Afrique"

Alain :

Français. Est passionné et a séjourné plusieurs fois en Afrique "Les Français responsables du passé, les Africains de l'avenir"

Richard :

Français. Peu intéressé par les réalités sénégaléo-africaines "Mais pourquoi les Français seraient-ils donc responsables ?"

Alain : Je connais bien. Je suis venu de la région lyonnaise pour faire mes études sur Grenoble. Mes parents habitent à proximité du Tata sénégalais. Il s'agit du cimetière qui regroupe les corps de 128 Tirailleurs Africains qui ont été fusillés et écrasés par des chars nazis en couvrant la retraite française.

Salif : En d'autres occasions, ce sont les soldats français qui ont sûrement du couvrir les soldats africains. Il ne faut pas jeter la pierre aux Français. Ils ont profité du sang versé par nos pères, nous avons profité de leurs savoirs techniques. La colonisation française n'a pas eu que du mauvais. Le Sénégal n'allait-il pas mieux quand les Français étaient présents !?!

Badara : C'est normal que le Sénégal et les autres anciennes colonies françaises d'Afrique, aillent plus mal maintenant. A l'époque, ces territoires faisaient partie intégrante de la France. Le but de celle-ci était de faire fructifier ces territoires, non de les exploiter à outrance. Ensuite, après les indépendances des années soixante, la véritable exploitation a débuté.

Richard : Exploitation ? Quelle exploitation ? Et toute l'aide publique et privée dont bénéficie le Sénégal de la part de l'Etat français et de beaucoup d'organisations non gouvernementales ?

Alain : Voici quelques temps, en séjour à Dakar, je suis tombé sur la une d'un quotidien sénégalais qui montrait que la France tirait plus d'argent du Sénégal qu'elle ne lui en donnait. Des associations françaises comme Survie ont travaillé le sujet.

Salif : En plus, cet argent qui entre au Sénégal va tout droit dans la poche de nos dirigeants. Et le peuple n'en voit pas la couleur !

Badara : Nos élites sénégalaises ne sont qu'à la solde des Français. Ce sont les Français qui profitent des Sénégalais.

Richard : Eh, oh ... moi, je ne profite de personne !

Alain : Mais si mon gars : grâce à l'argent fait par nos entreprises en Afrique, on peut construire la route qui t'a permis de venir en cours ce matin et l'université dans laquelle tu études. Aujourd'hui par ses dirigeants, hier par ses tirailleurs, on exploite l'Afrique.

Salif : Arrêtons de parler des Tirailleurs. Ce passé est révolu ...

Badara : Et comment oublier le camp de Thiaroye ?

Richard : Du camp de qui ?

Badara : Le camp du village de Thiaroye était le lieu où se concentraient les Tirailleurs Africains, dans l'attente du versement de leur solde et de leur démobilisation. En réponse à leur refus de quitter le camp sans leur paye, les militaires français ont ouvert le feu sur eux, le 1^{er} décembre 1944.

Salif : Cela fait longtemps, c'était il y a 60 ans. Il faut oublier.

Badara : Depuis, ma grande-tante n'a pas été reconnue comme destinataire de pension et ses enfants ont toutes les peines du monde à obtenir visas ou papiers de circulation en France ...

ACTE 2A/2 : Périple d'étudiants sénégalais en France

Richard : Mais pourquoi tenez-vous tant à venir en France ? C'est sûr que vous avez des problèmes dans votre pays, mais, au moins, vous avez le soleil là-bas, vos amis et votre famille ...

Salif : Pourquoi on vient ici ? C'est la merde au Sénégal, c'est de pire en pire. Pour un étudiant, c'est impossible de s'en sortir correctement : déjà pour aller à l'université, quand on en a les moyens, il faut trouver un transport qui s'y rend. Les notations sont trop sévères. On a l'impression que les professeurs veulent nous faire échouer. Peu de jeunes ont la chance de réussir.

Badara : Moi, si j'avais pu ne pas venir en France, je ne serais pas venu. D'abord, le Sénégal, c'est ma terre et c'est là qu'est ma place. Ensuite, parce que, comme beaucoup, j'ai du passer par ce que j'appelle "le parcours de la honte" ... (coupé)

Alain : Oui, je sais. Alors que nous on va au Sénégal sans visa, j'ai accompagné un ami étudiant sénégalais dans sa demande de visa auprès de l'ambassade de France à Dakar. Le fait que je sois Blanc aidait un peu les choses. Mais c'est resté une galère. Une fois le dossier envoyé par l'Université française, on a mis des jours pour obtenir le rendez-vous qui nous a coûté 100 euros même si la réponse avait été défavorable. On a du fournir plein de documents comme une attestation bancaire justifiant un versement mensuel de 450 € par un parent proche durant le séjour. Les fonctionnaires de l'Ambassade étaient détestables.

Badara (vexé) : Eh, c'est possible que je poursuive ? Le plus dur du parcours est en France. A commencer par être considérés comme du bétail lors des visites médicales et de toutes les autres formalités administratives qu'on doit subir pour tenter, en trois mois, d'obtenir la Carte de Séjour. En quoi mes analyses d'urines sont-elles liées à mes études en France ?

Richard : Ca me paraît normal ces visites médicales ... il y a tellement de maladies en Afrique !

Salif (sans regarder Richard) : En même temps que la recherche de tous ces papiers, c'est très dur de trouver un logement quand on est Noir. Et comment faire avec les 200 € que m'envoie mon père ? Si cette somme fait vivre une famille au Sénégal pendant un mois, moi je ne peux payer que les 132 € de ma petite chambre universitaire, ma carte de transport et quelques fournitures. Ca ne suffit pas pour vivre. On doit trouver du travail.

Badara : Et la Préfecture nous interdit de travailler plus de 18 h. par semaine en tant qu'étudiant africain. Peu d'employeurs nous embauchent pour moins de 35 h., et comment envoyer de l'argent au pays en travaillant si peu ?

Alain : Beaucoup de mes amis africains se retrouvent à bosser dans le nettoyage et la sécurité pendant leurs heures de cours.

Salif : C'est mon cas !

Badara : Moi aussi ! En plus de rater des cours, je suis souvent crevé et j'ai du changer plusieurs fois de filières car des échecs répétés aux examens peuvent nous faire perdre nos papiers.

Richard : Ces bâtons que l'administration française vous met dans les roues ne sont-ils pas un moyen de freiner l'immigration et de conserver le travail aux Français ?

Alain : Pour tous les tirailleurs morts pour la France, je pense que accueillir leurs enfants est une juste réparation.

Salif : Cela fait très longtemps, Alain, que le nombre de migrants africains en France a dépassé le nombre de tirailleurs. La France ne peut accueillir tout le monde. Si tout le monde quitte le Sénégal, il ne va rester que des vieux là-bas !

Badara : Personnellement, ce qui me fait peur c'est l'image que mes compatriotes sénégalais ont de la France et des Français : ceux qui sont au Sénégal font tout pour venir ici ; ceux qui sont ici font tout pour y rester. Quitte à se marier sans amour avec des Blanches à M'Bour ou à Paris !

ACTE 2B/2 : Dures pensions de tirailleurs sénégalais

Richard : Pourquoi une pension ? Ce n'est pas ta grand-tante qui s'est battue pendant la seconde guerre mondiale !?!

Alain : Tous les anciens combattants de l'armée française ou leurs veuves, en cas de décès, doivent toucher une pension de la part du gouvernement français ... (coupé)

Badara : ... Mais celui-ci se moque de nous ! Il a gelé les pensions en 1959, lors des décolonisations. Cela a constitué un outrage moral et une injustice économique pour les Africains ... une de plus ...

Salif : Badara, tu sais bien que la situation est en train de changer. Grâce au décret Diop de 2001 ... (coupé)

Badara : ... initié par un ancien combattant sénégalais, surtout pas par les Français !

Salif : Grâce à ce décret voté par le Parlement français, les pensions connaissent une ré-évaluation et une actualisation.

Alain : Il faut tout de même noter que cette ré-évaluation n'est que de 20 %, et n'est rétroactive que sur 4 ans ...

Richard : Attendez, je ne comprends pas : vous voulez dire que les pensions sont différentes entre anciens militaires d'origine française et anciens militaires d'origine étrangère ?

Badara : En effet. En décembre 1959, le parlement français a décidé un gel de leurs pensions, alors que celles de leurs "frères d'armes" français connaissent une augmentation régulière.

Salif : C'est vrai qu'avant la ré-évaluation, les disparités étaient devenues criantes : les écarts pour un même grade allaient de 1 à 10 selon les pays ! Ainsi, un ancien combattant français, bénéficiant d'une invalidité totale, percevait environ 1034 euros par mois, contre 407 euros pour un Sénégalais, ou 187 euros pour un Guinéen. Mais enfin, tout cela change ...

Alain : Le changement n'est pas si facile. La ré-évaluation des combattants étrangers concerne 85 000 personnes et est estimé à 1,83 milliards d'euros ... de quoi faire grimacer le gouvernement français !

Richard : Oui, mais au final, tout le monde sera à égalité.... Un bel exemple de la démocratie française, non ?

Badara : Pas du tout : les pensions des Tirailleurs Africains ne seront pas égales à celles des anciens combattants français, mais indexées sur le coût de la vie dans les différents pays ! La France perpétue une injustice de plus de 40 ans !

Alain : Pour le gouvernement Français, aligner les pensions des Tirailleurs Sénégalais sur celles des Français reviendrait à multiplier par 5 ou 6 le niveau des pensions existantes, créant ainsi une perturbation des économies locales.

Salif : Ce ne sont pas 6000 pensionnés sénégalais qui pourraient perturber l'économie du Sénégal. D'autres personnes beaucoup plus riches, au gouvernement par exemple, s'en chargent chez nous, à travers le détournement de l'argent français. Ces gens-là sont responsables de la misère de notre peuple ! De toutes façons, il faut arrêter de ressortir cette dette de sang et ces histoires de soldats au bonnet rouge !

Richard : Ah ! Comme sur la boîte de boisson chocolatée de Banania ! J'ai vu qu'elle ressortait dans les supermarchés ces derniers temps ...

Badara : Voilà l'image que la France garde de nos tirailleurs : un bon nègre tout sourire devant son bol de chocolat. Aujourd'hui, les Tirailleurs Sénégalais sont peu nombreux, vieux, parfois illettrés ou ne lisant pas le français, et pas toujours au courant de leurs droits. Certains d'entre eux n'ont jamais reçu la moindre pension. C'est vrai, que nos vieux ne constituent pas véritablement un lobby très efficace pour revendiquer tous les devoirs que la France a vis à vis d'eux !